

Ministère d'Etat  
Beaux Arts  
Sommaire

Paris le 2 Janvier 1809 (sup. 17)

331

Monsieur le Directeur, j'ai reçu la lettre que  
vous m'avez adressée par la date du 18 Décembre et  
j'ai l'honneur de vous informer que je viens de près  
M<sup>te</sup> le Ministre des finances, d'uniser M<sup>te</sup> le Royer  
du Corps expéditionnaire français en Italie, à vous  
verser, sur votre Reçu, une somme de cinq mille  
soixant-cinq cent cinquante-trois francs (5,853) pour  
vous mettre en possession d'acquitter les payes des soldats  
actuellement sous vos ordres, au compte de mon ministère,  
pour l'exécution des deux figures de mon dessin  
Je vous prie de vouloir bien, dès que ce  
présent sera été effectué, m'adresser les mêmes  
acquittés du fournisseur, avec un bordereau certifié  
et signé par vous.

Agnez, Monsieur le Directeur, l'assurance  
de ma considération très distinguée

Le Ministre d'Etat

Ainsi Signé: Achille Fould

Reçu de M<sup>te</sup> le Royer de la Division française  
à Rome le 23 Janvier 1809

ainsi Signé: C. de Serres

Join E, No 9.

A Monsieur Schnetz, Directeur de l'Académie Impériale de France à Rome



La foto sculto Couffey di aver ricevuto dall'Imperatore Napoleone III  
Imperiale Accademia di Francia la somma di franchi cinquecentoottanta  
quattro per il marmo ordinato al signor Cavaliere Chappinot Statuario  
Dieci franchi 5857. foto in briglia questo di 16 Gennaio Roma. 1859.  
Luigi Michellini



Ministère d'Etat.

Paris, le 20 Janvier 1857.

Beaux-Arts.

Sommaire.

Académie impériale  
de France  
à Rome.

5<sup>e</sup> Bordereau  
des Dépenses  
pour 1856.

Approbation.

Monsieur le Directeur, j'ai l'honneur de vous annoncer que je viens d'approuver le 5<sup>e</sup> bordereau de dépenses de l'Académie, pour l'Exercice 1856, que vous m'avez transmis le 13 décembre dernier, et que je viens de le transmettre avec toutes les pièces à l'appui, au Trésor public pour être rattaché à l'ordonnance de paiement de 20,000 francs, délivrée au nom du Caissier principal central, à titre de remboursement de pareille somme que le Payeur du Corps expéditionnaire français en Italie, vous a versée le 5 novembre 1856.

Ce bordereau se résume par un excédant de dépenses de 2,542<sup>f</sup>. 08; mais, comme vous avez dû toucher depuis 22,542<sup>f</sup> 08, il en résulte que vous avez encore à justifier de l'emploi d'une somme de 20,000 francs.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.  
Le Ministre d'Etat,  
A. de Falloux

Série E, n° 3.

A Monsieur Schuch, Directeur de l'Académie impériale de France, à Rome.



Paris, le 27 Janvier 1857

335

Beaux-Arts.

Sommaire.

Monsieur le Directeur, j'ai l'honneur de vous annoncer que je viens d'approuver votre Budget des dépenses de l'Académie Impériale de France à Rome pour l'Année 1857, avec les modifications contenues dans votre lettre du 13 g<sup>bre</sup> et que je l'ai arrêté à la somme de Cent huit mille huit cent quatre vingt huit francs, quarante quatre centimes (108,484<sup>fr</sup> 44 c.). Je vous transmets ci-joint une expédition de ce Budget, revêtue de mon approbation.

Je vous recommanderai, Monsieur le Directeur, de renfermer strictement vos dépenses dans les limites de ce Budget, car le montant des ressources applicables au service de l'Académie (revenus particuliers de cet Etablissement évalués 1.200<sup>fr</sup> et crédit affecté au dit Etablissement dans le Budget général du Ministère d'Etat) n'est que suffisant pour pourvoir à toutes les dépenses. Vous remarquerez que je n'ai pas supprimé l'art<sup>e</sup> Comestibles, au sujet duquel je vous avais écrit, le 22 Janvier 1856; je vous prie néanmoins de ne pas perdre

M. Schnetz, Directeur de l'Académie Impériale de France à Rome.



De vue l'invitation contenue dans cette dépêche.  
Par lettre du 20 de ce mois, j'ai demandé  
à M. le Ministre des Finances d'inviter M.  
le Chef du Corps Expéditionnaire Français, en  
Italie, à vous verser, sur votre reçu, une somme  
de Vingt mille francs pour vous mettre à même  
d'acquitter les dépenses de l'Académie, pendant  
le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année courante. Vous  
pouvez disposer de ces fonds. J'aurais bien désiré  
que vous m'eussiez adressé préalablement, les  
justifications de l'emploi de la dernière avance  
de 20.000<sup>fr</sup> que vous avez dû recevoir, en  
Décembre, pour le service de l'Académie,  
pendant l'année 1856, car le Règlement de  
la Comptabilité publique, qui fixe à  
20.000<sup>fr</sup> le maximum des avances, n'établit  
pas de distinction, à ce sujet, entre les fonds  
appartenant à des Exercices différents; mais  
probablement que cela ne vous a pas été  
possible. Veuillez toutefois ne rien négliger  
pour que je les reçoive promptement ainsi que  
celles applicables à la nouvelle avance de  
20.000<sup>fr</sup> que M. le Chef du Corps Expéditionnaire  
Français en Italie va vous faire.

Agriez, Monsieur le Directeur,  
l'assurance de ma considération très  
distinguée  
Le Ministre d'Etat.  
S. M. de



Ministère d'État

Paris le 27 Janvier 1847

332

Beaux-Arts

Sommaire

Monsieur le Directeur, j'ai l'honneur de vous annoncer que j'ai l'honneur d'approuver votre budget des dépenses de l'Académie Impériale de France à Rome pour l'année 1847, avec les modifications contenues dans votre lettre du 13 q<sup>u</sup> et que je l'ai arrêté à la somme de cent huit mille huit cent quatre-vingt huit francs, quarante quatre centimes (108,888<sup>44</sup> fr.). Je vous transmets ci-joint une expédition de ce budget revêtu de mon approbation. Je vous recommanderai, Monsieur le Directeur, de conformer strictement vos dépenses dans les limites de ce budget, avec le montant des ressources applicables au service de l'Académie (revenus particuliers de cet établissement évalués 1200 fr. et crédits affectés au dit établissement dans le budget général du Ministère d'État) n'étant suffisant que pour pourvoir à toutes les dépenses. Vous remarquerez que je n'ai pas supprimé l'article « Comestibles », au sujet du quel j'ai écrit le 22 Janvier 1846; je vous prie néanmoins de ne pas perdre de vue l'invitation contenue dans cette dépêche. Par lettre du 20 Décembre, j'ai demandé à M. le Ministre des Finances d'invoquer M. le Payeur du Corps expéditionnaire Français, en Italie, à vous verser sur votre reçu un Somme de vingt mille francs pour vous mettre à même d'acquitter les dépenses de l'Académie pendant le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année courante. Vous pouvez disposer de ces fonds. J'aurais bien désiré que vous m'eussiez répondu préalablement, les justifications de l'emploi de la dernière somme de 20,000 fr. que



Vous avez dû recevoir en Décembre par le Service des Trésoriers  
pendant 1846, ce règlement de la Comptabilité publique  
qui fixe à 20,000 fr. le maximum des avances remboursables  
par la distinction, à ce sujet, entre les fonds appartenant  
à des Exercices différents, mais probablement que cela  
ne vous a pas été possible. Veuillez toutefois ne rien  
négliger pour que je les reçoive promptement ainsi  
que celles applicables à la nouvelle avance de  
20,000 fr. que M. le Directeur du Corps expéditionnaire  
français en Italie va vous faire.

Agitez, Messieurs Directeurs, l'assurance  
de ma considération très distinguée  
Le Ministre d'Etat  
ainsi Signé: Achille Fould